



## COMPTE RENDU CTL DU 29 MARS 2019

FO DGFIP 13 a lu à l'ouverture de ce CTL une déclaration liminaire visible sur notre site local ([www.fo-dgfip-sd.fr/013](http://www.fo-dgfip-sd.fr/013)).

### Réponses du Directeur à notre Déclaration Liminaire :

Le Directeur a répondu principalement sur le projet de réorganisation de la DRFIP 13 à l'horizon 2022 selon les instructions de la Direction Générale (DG).

La « copie » de la nouvelle cartographie du département et de ses implantations a bien été remise le 19 mars à la DG.

Le Directeur Régional a bien insisté de nouveau sur le fait qu'il ne communiquerait pas plus sur le sujet laissant la primeur de **la présentation des propositions par les Ministres aux organisations syndicales nationales** certainement courant septembre 2019.

Les suppressions d'emplois liées au projet seraient bien entérinées sur 3 ans de 2020 à 2022...

Nous revenons sur ce sujet en point 6 de ce compte-rendu.

### 1. Modalités d'accueil de la Trésorerie Amendes (pour avis)

Trois groupes de travail ont eu lieu depuis le 26 octobre 2018 suite à un droit d'alerte déposé par l'ensemble des agents face à un danger grave et imminent sur leur sécurité et santé.

Les agents se sont donc exprimés et **à partir du 15 avril**, des nouvelles lignes téléphoniques seront installées pour renforcer cette modalité d'accueil avec également la mise en place de l'accueil sur rendez-vous pour des sujets plus complexes.

Les 2 vigiles sont bien maintenus à l'accueil physique, et une campagne de communication auprès des usagers sur le renforcement de l'accueil téléphonique, a commencé.

FO DGFIP 13 s'est abstenu attendant de voir si, sur la durée, les conditions de travail des agents seront réellement améliorées par cette réorganisation de l'accueil.

### 2. Modifications des horaires d'ouverture au public des SDE et des SPF (pour avis)

Afin de redonner une priorité au travail de back-office du fait de la surcharge de travail, les SDE et SPF seront ouverts les lundi, mardi, mercredi et vendredi matin seulement de **8h30 à 12h**.

Pour les SDE, c'était déjà le cas depuis le 15 octobre 2018 et c'est donc pérennisé.

Nous avons voté ABSTENTION au regard de la situation précaire des effectifs de ces entités de plus en plus livrés à eux-mêmes.

Pour FO DGFIP 13, il ne s'agit pas de fermer uniquement nos guichets au public afin d'aider les collègues mais également de remplacer les départs en retraites et de combler aussi les postes vacants.

### 3. Présentation du budget de la DRFIP (pour information)

Depuis 2 ans, le budget est stabilisé à la DRFIP PACA 13 ; une politique de réduction des coûts a été entreprise avec des économies d'année en année sur l'affranchissement ou le renouvellement des mopieurs.

Un nouveau marché de nettoyage a été signé depuis peu, devant réaliser également des mesures d'économies.

FO DGFIP 13 espère que cela ne sera pas au détriment de la qualité du nettoyage...

De même, **les loyers**, du fait de restructurations ou fermeture de services...sont en baisse.

A noter que la DRFIP a reçu moins de crédits de participation au fonctionnement des restaurants administratifs. Ceci est dû à la moindre fréquentation des lieux de restauration de la DRFIP 13.

#### **4. Bilan des campagnes déclaratives et des avis 2018 (pour information)**

L'accueil physique durant cette période a baissé de 18 % selon les chiffres présentés par la Direction Locale. Les déclarants en ligne sont passés de 52,68 % en 2017 à 58,40% en 2018. Les demandes E-CONTACT sont en constante augmentation.

**FO DGFIP 13** a fait remarquer à la Direction que ces échanges par mail sont de plus en plus lourds à gérer pour les agents qui se retrouvent entraînés par les contribuables dans une forme de « TCHAT » à rallonge.

La Direction en a conscience et prend ce sujet au sérieux afin de mieux cadrer ce type d'échanges.

#### **5. Prolongation de l'expérimentation PRS-DIRCOFI (pour information)**

Depuis avril 2015, la DG a lancé une expérimentation de 4 ans visant à confier à un PRS unique le recouvrement des créances issues du contrôle fiscal externe (CFE) des DIRCOFI.

Pour les Bouches-du-Rhône, cela va au-delà, puisqu'il s'agit pour le PRS, de faire un rapprochement des créances des particuliers et des professionnels.

Des difficultés applicatives nécessitent une prolongation de 2 ans.

**Ce sujet ouvre-t-il le projet d'agence de recouvrement, une voie d'externalisation ??**

#### **6. Point d'information sur la réorganisation du réseau (pour information)**

Le Directeur a annoncé qu'à la suite de la présentation par les Ministres du projet de géographie revisitée du réseau, le projet pour la DRFIP 13 serait donc finalisé.

S'ouvrirait ensuite **une concertation de 6 mois** environ avec les élus locaux, les agents et les organisations syndicales.

Au regard des inquiétudes actuelles des agents sur leur devenir, **FO DGFIP 13** a posé des questions précises au Directeur sur ses intentions :

**Sur les MSAP**, tout laisse à penser, qu'en dehors de Marseille, 5 communes seraient concernées (Aurille, Jouques, Port-Saint-Louis, Saintes-Maries-de-la-Mer et Puyloubier) et peut-être une autre en cours, à Miramas.

**Les accueils de proximité** seraient des permanences en Mairie où LEURS agents auraient des formations de base notamment sur les sujets Finances Publiques. Quid des agents DGFIP ?

Il n'y aurait pas d'agent affecté : ce serait un système d'accueil physique par thème pour lequel des agents de Services fiscaux ou de gestion comptable seraient amenés à se déplacer.

**Les Services de Gestion comptable** seraient d'une taille minimale de 10 à 15 agents...exit de facto tous les Centres de Finances Publiques de – de 10 agents !!!

Ce qui correspond bien à la suppression de nombreuses Trésoreries du département.

**Les Services Fiscaux** seraient donc d'environ 50 agents avec des changements à prévoir sur les tâches en fonction de la réorganisation des SIP/SIE..avec de la mobilité géographique certaine pour les agents selon la nouvelle cartographie des SIE ou SIP.

Le Directeur a bien échangé avec **le Préfet** de cette « révolution » à venir du réseau.

**Les élus locaux** auraient également leur mot à dire par rapport aux enjeux territoriaux (ex de pôles économiques où ils considéreraient utile..pour eux..la présence de nos services financiers, ex de Berre L'Etang revenu plusieurs fois dans les échanges...).

De tout ce que nous avons entendu depuis le départ sur cette géographie revisitée, nous en avons ENFIN appris un peu plus dans une instance officielle.

Ce CTL nous confirme l'impact certain de cette « révolution » des services sur les emplois en plus du bouleversement profond du réseau.

**FO DGFIP 13 demande plus que jamais le retrait de ce projet !**

**Car il s'agit purement et simplement d'une entreprise de destruction de la DGFIP sans considération de son rôle de service public financier et de ses agents.**

**Vos élus FO DGFIP 13 en CTL : Marie-Laure SOLANO et Xavier CHATELAIN**

**Tél : 04 91 17 92 04 / 05 Mèl : fo.drifip13@dgfip.finances.gouv.fr**